



Demande violence psychologique

Par Nathou67

Bonjour je reviens vers vous j'ai une petite question on passe devant le juge le 19 janvier pour violence psychologique mais voilà on était à bout tout les deux on peut demander quoi le jour du jugement pour que l'on peut a nouveau vivre ensemble ? On s'aime vraiment beaucoup et on ne ce voie pas pour le moment mais on c'est tout les deux que après le jugement on va retourner vivre ensemble. On et pret tout les deux a faire une thérapie de couple et une médiation familiale.

Merci

Par AGeorges

Eh bien, Nathou,

Vous expliquerez tout cela au juge qui sera très content que les choses s'arrangent entre vous.

Selon ce qui vous est exactement reproché, le juge peut aussi prendre des mesures pour que cela ne se reproduise pas. Il faudra les suivre.

Si le passage devant le juge est la conséquence d'un dépôt de plainte, vous pouvez aussi abandonner votre plainte.

Discutez aussi des thérapies prévues.